

## Les types de textes

Ce numéro constitue le premier volet d'une réflexion sur les types de textes. Nous le consacrons, pour une large part, à la notion d'**hétérogénéité textuelle**, tant il est vrai que les discours produits et offerts à l'analyse ne sont jamais typologiquement « purs ».

Et dans cette mesure, il peut s'avérer utile de repenser, comme le propose **Bernard Combettes**, la mise en relation de certains faits de langue et la reconnaissance induite de tel ou tel type de texte. Les corrélations ne sauraient s'établir « automatiquement », sans que l'on ait eu soin de prendre au moins deux sortes de précautions. La première est d'ordre méthodologique : elle a trait au fait qu'une seule classe d'indices linguistiques ne suffit pas à catégoriser un texte mais qu'il faut au contraire prendre en compte **un faisceau d'indices** ; ainsi du type descriptif que l'imparfait n'est certainement pas le seul élément à caractériser par différence avec d'autres types de textes ; il faut combiner l'imparfait dans un système plus vaste de critères où entrent par exemple la progression thématique du texte ainsi que des considérations lexicales. La seconde précaution touche aux théories de la langue et des textes qui sont sous-jacentes à ces divers repérages : les phénomènes de langue observés à la surface du texte ne sont pas de même nature que les lignes de structuration profonde qui organisent et différencient les textes. Pas d'application mécaniste donc mais une sélection d'indices linguistiques variés dont l'interprétation ne doit pas rester trop unique ou rigide.

**Françoise Revas** travaille, quant à elle, à la frontière du type narratif et du type descriptif, auxquels elle ajoute dans la dernière partie de son article le type injonctif, afin de caractériser ces séquences textuelles qui ont la particularité de « décrire des actions ». Ce contenu discursif est moins paradoxal qu'il y paraît : il concerne par exemple des énoncés fonctionnels dont la finalité peut être d'informer sur une qualification ou une propriété de personnage, ou encore ces cas de descriptions « homériques » qui racontent le **faire** du personnage : décrire le bouclier en disant les étapes de sa fabrication.

**Philippe Lane**, prenant appui sur les propositions théoriques de Jean-Michel Adam, tente de repérer et de caractériser, dans un texte de Woody Allen, différentes séquences textuelles. L'article entend démontrer l'intérêt d'une approche typologique-séquentielle quand elle s'applique, comme c'est le cas ici, à un texte que l'on peut qualifier tour à tour de récit, d'argumentation ou d'injonction.

L'article de **Jean-Michel Adam** avance la notion de séquence — ou de **séquentialité** — dans le but de faciliter la théorisation de l'hétérogénéité effective des textes. Une fois cette notion avancée et définie par rapport à d'autres qui lui sont proches — texte et discours —, Jean-Michel Adam s'emploie à caractériser d'une part les modalités d'agencement des séquences dans un texte, et d'autre part les principaux **types** de séquentialités. Il revient notamment sur les séquentialités narrative, injonctive-instructionnelle, argumentative, explicative-expositive et conversationnelle, proposant pour chacune d'elles un certain type de super-structure.

**André Petitjean** complète, pour sa part, un travail déjà largement engagé sur le type descriptif, en présentant cette fois un éventail d'exercices de lecture et d'écriture.

Si l'hétérogénéité textuelle n'est convoquée ici qu'indirectement — dans la seule mesure où le type descriptif ne semble concevable qu'inséré dans une unité textuelle supérieure, à dominante narrative ou explicative par exemple —, il a paru cependant intéressant de poursuivre une recherche sur un type textuel donné par des prolongements pédagogiques. Grâce à eux, l'enseignant peut vérifier, au-delà de l'enseignement des notions, si la production et la lecture des textes descriptifs se trouvent facilitées par l'apport de tel outil conceptuel et son appropriation lors de telle séance d'exercices.

**Jean-Marie Privat**, enfin, rend compte d'un travail mené en classe sur l'un de ces écrits sociaux dont la complexité typologique demeure en dépit d'une rhétorique très réglée : il s'agit des petites annonces matrimoniales relevées dans deux journaux différents. L'analyse, autant sociologique que linguistique et historique, tente de fixer les lois du genre et fait apparaître les interactions de l'argumentation et de la description.

Rappelons, pour finir, que **Pratiques** rouvrira le dossier « types de textes » pour aborder cette fois la question de leurs classements : choix des critères, activité de « tri de textes », etc.